



Syndicat National Autonome des Personnels
de Chambres de Commerce et d'Industrie

Représentant(e) du Personnel : Pourquoi pas vous ?

Les élections des Représentants du Personnel à la Commission Paritaire Régionale auront lieu en mars prochain : **vous pouvez, à cette occasion, devenir Représentant(e) du Personnel !**

DEVENIR RP ? OUI, je m'engage pour :

- Etre acteur des négociations régionales liées au personnel : conditions de travail, règlement intérieur, rémunération, classification, bilans sociaux, mobilité...
- Etre l'interlocuteur privilégié des élus de la CCIR.
- Défendre les droits des agents, être garant de l'application des accords paritaires.
- Accompagner et informer les collègues salariés.

DEVENIR RP ? OUI, mes missions seront principalement :

- Siéger en Commission Paritaire Régionale.
- Négocier avec les employeurs lors des réunions préparatoires de ces CPR.
- Participer à des groupes de travail thématiques tels que Fonds Social, Formation, Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, Risques psycho-sociaux...
- Rendre compte et tenir informés mes collègues.

Les Représentants du Personnel bénéficient d'heures de délégations pour assurer leur mission, travailler sur les dossiers et préparer les réunions.

DEVENIR RP ? OUI, avec l'UNSA-CCI !

- Pour pouvoir échanger et travailler avec les RP des autres régions.
- Pour bénéficier de formations et de partages d'expériences.
- Pour mieux connaître le fonctionnement de nos CCI
- Pour représenter mes collègues au sein d'une équipe syndicale UNSA-CCI, dont je partage les valeurs d'autonomie, les capacités de dialogue et de propositions.
- Pour trouver un développement personnel autour d'une mission qui a du sens.

Vous partagez nos valeurs ?

Adhérent ou sympathisant, rejoignez les listes de candidats de l'UNSA-CCI !

Contactez-nous : contact@unsa-cci.com – Tel : 06 29 71 13 10

LES VALEURS DE L'UNSA-CCI ? OUI, je partage !

Ni adepte du refus systématique, ni soupçonnable de complaisance, l'UNSA-CCI pratique un syndicalisme réaliste, pragmatique, autonome et apolitique. Le dialogue social est le fondement de la construction paritaire de notre Statut et de nos règlements intérieurs régionaux, l'UNSA-CCI y tient toute sa place !

Nos priorités: Défendre nos emplois et promouvoir les droits des salariés. Informer, accompagner et représenter tous les agents CCI, employés, maîtrise et cadres.

